



Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités et des normes commerciales****Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles****Section spécialisée de la normalisation de la viande****Trente-deuxième session**

Genève, 28-30 août 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées.
4. Révision des normes :
 - a) Viande ovine – carcasses et découpes ;
 - b) Viande de poulet – carcasses et parties.
5. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.
6. Dématérialisation de la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – carcasses et découpes.
7. Qualité gustative.
8. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
9. Systèmes alimentaires durables, efficacité de l'utilisation des ressources et transition numérique.

* Les documents officiels relatifs à la réunion seront disponibles six semaines avant la session à l'adresse <https://unece.org/info/Trade/events/wp7/ge11-32nd-2024>. Les représentants participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1007224>. En cas de difficultés, ils sont invités à prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique (nilsesm@un.org).



10. Enquête sur l'application des normes.
11. Questions diverses.
12. Travaux futurs.
13. Élection des membres du Bureau.
14. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Les délégations adopteront l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2024/1)

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les questions découlant de travaux récents effectués par le secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

Document(s) : Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-dix-huitième session (ECE/CTCS/WP.7/2023/2)

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

Les représentants d'autres organisations et les délégations nationales informeront la Section spécialisée des activités de leurs mandants qui présentent un intérêt pour ses travaux.

3. Méthodes de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles et de ses sections spécialisées

À sa session de 2022, le WP.7 avait décidé de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé de réviser son mandat et ses méthodes de travail. À sa session de 2023, il a approuvé les modifications à apporter à son mandat, qui seront soumises au Comité directeur des capacités et des normes commerciales, pour approbation à sa réunion de juin 2024. Il a décidé de poursuivre l'examen de ses méthodes de travail et de solliciter l'avis de ses sections spécialisées dans le cadre de ce processus.

La Section spécialisée est invitée à examiner ces modifications et à adresser des suggestions supplémentaires au groupe de travail à composition non limitée.

Document(s) : Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles : méthodes de travail

Méthodes de travail révisées du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (ECE/CTCS/WP.7/2023/4)

Revised Working Procedures for the Working Party on Agricultural Quality Standards – comparison to the 2018 version (ECE/CTCS/WP.7/2023/INF.2)

4. Révision des normes

a) Viande ovine – carcasses et découpes

À sa session de 2023, la Section spécialisée avait décidé de mener un examen de la Norme pour la viande ovine – carcasses et découpes, dont la dernière révision datait de 2018. Elle avait également décidé que ces travaux seraient pilotés par la délégation australienne.

Au cours du premier semestre 2024, un groupe de travail du Rapporteur composé de représentants de l’Australie (Rapporteur), des États-Unis d’Amérique, de la Fédération de Russie, de Malte, de la Pologne, de la Serbie, de l’Uruguay et de l’International Meat Research 3G Foundation a tenu trois réunions en ligne pour examiner la Norme.

La Section spécialisée est invitée à examiner les premières révisions qu’il est proposé d’apporter à la Norme pour la viande ovine – carcasses et découpes, et à suggérer des modifications supplémentaires au groupe du Rapporteur, qui prévoit de soumettre une proposition finale à la Section spécialisée à sa session de 2025.

Document(s) : Modifications qu’il est proposé d’apporter à la Norme pour la viande ovine – carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2024/3)

b) Viande de poulet – carcasses et parties

À sa session de 2023, la Section spécialisée avait décidé de mener un examen de l’ensemble de la Norme pour la viande de poulet – carcasses et parties, dont la dernière révision datait de 2012. Elle avait également décidé que ces travaux seraient pilotés par la délégation des États-Unis.

Au cours de l’année 2024, un appel à candidatures a été lancé pour constituer un groupe de travail du Rapporteur, appel auquel les délégations la Fédération de Russie et de Malte ont répondu. Le groupe de travail prévoit de commencer ses activités après la session de la Section spécialisée.

La Section spécialisée est invitée à présenter des propositions initiales de révisions à apporter à la Norme pour la viande de poulet – carcasses et parties. Les délégations sont invitées à se porter volontaires pour faire partie du groupe du Rapporteur.

Document(s) : Norme CEE-ONU pour la viande de poulet – carcasses et parties (ECE/TRADE/C/WP.7/2012/4)

ECE/TRADE/355/Rev.1 (édition de 2012)

5. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

À la suite des débats qui ont eu lieu à ses sessions de 2021 et 2022, la Section spécialisée a décidé, en 2023, de poursuivre les travaux visant à intégrer les codes du Système harmonisé (SH) dans les normes relatives à la viande, comme cela avait été fait en 2022 pour la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – carcasses et découpes. Elle a également décidé que la délégation de l’Australie prendrait la direction des opérations, avec l’appui des délégations des États-Unis et de la Pologne. En 2024, les codes SH ont été intégrés dans la Norme CEE-ONU pour la viande ovine – carcasses et découpes à l’occasion de sa révision, comme indiqué dans le document ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2024/3 examiné au titre du point 4 de l’ordre du jour.

Le secrétariat fera le point sur les discussions relatives à ce sujet qui auront lieu aux sessions de 2024 de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais et de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés. La Section spécialisée de la normalisation de la viande est invitée à définir les prochaines étapes de ces travaux.

6. Dématérialisation de la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – carcasses et découpes

À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné une proposition de la délégation polonaise visant à dématérialiser la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/4). Cette proposition visait à établir une méthode normalisée et efficace d'encodage au format AI(7002) GS1 128 des critères facultatifs listés sous chaque découpe dans la rubrique « à préciser », afin de faciliter l'identification et la description précises des pièces de viande conformément aux normes CEE-ONU. Cela permettrait d'améliorer, d'une part, l'identification, la description et le suivi des produits carnés dans le commerce et, partant, la transparence, l'efficacité et la précision au sein du secteur et, d'autre part, l'interopérabilité et la communication entre les acheteurs et les vendeurs, ce qui faciliterait l'élimination des obstacles au commerce électronique.

Afin de faire progresser ces travaux, la Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail du Rapporteur piloté par la Pologne et comprenant les délégations de l'Australie et des États-Unis. En 2024, cette question a été discutée à l'occasion de deux réunions du groupe du Rapporteur.

La Section spécialisée est invitée à examiner la proposition du groupe du Rapporteur.

Document(s) : Proposition relative à la dématérialisation de la Norme pour la viande bovine – carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2024/4)

7. Qualité gustative

L'International Meat Research 3G Foundation communiquera à la Section spécialisée des informations concernant les nouveaux développements dans le domaine de la recherche sur la qualité gustative. La Section spécialisée est invitée à discuter des progrès de la recherche sur la qualité gustative et de l'application de ses résultats, ainsi qu'à communiquer des informations supplémentaires.

8. Activités de renforcement des capacités et de promotion

Les délégations sont invitées à communiquer des informations sur les activités de renforcement des capacités et de promotion, ainsi que sur les nouveautés en ce qui concerne les outils et les méthodes qui facilitent l'application des normes.

La Section spécialisée est invitée à proposer d'autres activités de renforcement des capacités et à réfléchir aux moyens de mobiliser les ressources correspondantes.

9. Systèmes alimentaires durables, efficacité de l'utilisation des ressources et transition numérique

Les participants au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenu en 2021, ont souligné combien il est important d'adopter une approche fondée sur les systèmes alimentaires pour l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour réaliser les ODD et offrir à tous un régime alimentaire sain et nutritif, le système alimentaire mondial doit devenir plus productif, plus inclusif, plus écologiquement durable et plus résilient.

À ses sessions de 2022 et 2023, la Section spécialisée a organisé des séminaires pour discuter des questions de durabilité liées à la viande et au bétail, en mettant l'accent sur les impacts et les questions de mesure s'agissant des gaz à effet de serre émis par les bovins, ainsi que du rôle de la viande dans un système alimentaire circulaire.

Par ailleurs, les 18 et 19 avril 2023, la soixante-dixième session de la CEE s'est tenue sur le thème des transitions numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE. La Commission a prié les Comités sectoriels concernés, ainsi que leurs organes subsidiaires, de réfléchir aux moyens d'accroître l'influence de ses instruments

pertinents de façon à promouvoir les transitions numérique et verte, notamment en proposant des solutions pour repérer, évaluer et combler les lacunes en matière de gouvernance et de bonnes pratiques. Elle a invité lesdits organes subsidiaires à envisager de proposer, dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs, des solutions efficaces et aux effets mesurables pour promouvoir les transformations numérique et verte, ainsi que pour faciliter la réalisation des objectifs du Programme 2030.

Pour ce faire, au titre de ce point de l'ordre du jour, des tables rondes seront organisées concernant trois aspects des systèmes alimentaires durables :

- a) Les allégations relatives aux conditions d'élevage ;
- b) Le bien-être animal ;
- c) La transition numérique des processus du commerce de la viande.

Les délégations sont invitées à discuter du rôle potentiel de la Section spécialisée dans ces domaines et des mesures qu'elle pourrait prendre.

10. Enquête sur l'application des normes

Au début de l'année 2023, le secrétariat de la CEE et le Bureau du WP.7 avaient lancé une enquête sur l'application des normes et leur articulation avec la législation des pays participants. À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné les résultats de l'enquête et suggéré qu'il serait utile d'inclure des questions sur les facteurs qui freinaient l'adoption des normes et de s'adresser également aux organismes sectoriels pour s'enquérir de leur niveau d'application des normes.

Les délégations sont invitées à fournir davantage d'informations sur l'application des normes dans leur pays et à proposer des noms d'organismes sectoriels qui pourraient être interrogés.

11. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

12. Travaux futurs

La Section spécialisée examinera la question de ses travaux futurs.

13. Élection des membres du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) président(e) et un(e) ou des vice-président(e)(s) pour un mandat d'un an.

14. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session.

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur sa trente-deuxième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2024/2)

III. Calendrier provisoire

Mercredi 28 août	15 heures-18 heures	Points 1 à 5
Jeudi 29 août	10 heures-13 heures	Points 6 à 8
	15 heures-18 heures	Point 9
Vendredi 30 août	10 heures-13 heures	Points 10 à 13
	15 heures-18 heures	Point 14
